APPEL A LA MOBILISATION DU 6 MAI
SPIP 49

La filière Insertion et Probation : chronique d'une mort annoncée ?

Rouage essentiel mais méconnu du Ministère de la Justice, les SPIP font pourtant bien partie de l'Administration Pénitentiaire au côté des établissements. A ce titre, nous accompagnons quelque 257 000 personnes sur le territoire, dont 82 000 seulement sont détenues. Rappelons que toutes les études démontrent qu'une incarcération seule n'est pas efficace dans un objectif de prévention de la récidive, et qu'un accompagnement structuré en probation est plus pertinent sur le long terme.

Alors que nous sommes soucieux de la qualité de notre intervention en tant que service public pénitentiaire, depuis quelques mois, dans les discours de nos dirigeants, on constate que nos services sont oubliés, nos méthodes sont dénigrées et notre légitimité semble remise en question.

Doit-on craindre la fin des SPIP ?

Les SPIP refusent que leurs missions soient sacrifiées sur l'autel du tout sécuritaire.
Ainsi, nous dénonçons :

L'étouffement budgétaire prémédité de notre filière

Derrière des discours de fermeté, la vérité est que les moyens alloués ne permettent pas de fonctionner correctement :
- manque de postes, effectifs en hausse, ratio de personnes suivies par CPIP ingérable (rappelons que les règles européennes de probation préconisent 60 personnes suivies par conseiller.ères)
- budgets de fonctionnement des services réduits à peau de chagrin alors que le budget du ministère a augmenté (annulation de déplacements sur le terrain, refus de formations pour les agents)
- suppression ou non reconduction d'activités en détention (dénigrement public d'une des missions premières du SPIP et de l'AP qui est la lutte contre les effets désocialisants de l'incarcération)

Les orientations ultra sécuritaires et populistes

- affichage de la création de prisons « narco » (dont l'efficacité est loin d'être démontrée !) sans concertation avec la filière IP alors même que le principal problème de la prison en France qui est la surpopulation galopante.
- stigmatisation des personnes détenues, considérées comme des sous-citoyens (n'oublions pas que la grande majorité des personnes suivies par l'AP sont hors les murs)
- projet absurde « d'officiers de probation », qui reflète la croyance que le SPIP ne serait pas suffisamment dans le contrôle, allant à rebours des méthodes probantes qui sous-tendent le RPO.

Ces annonces témoignent à la fois d'une méconnaissance de nos métiers et de préjugés sur nos compétences dans l'accompagnement des personnes détenues et suivies en probation.
Ce tournant ultra sécuritaire signe la mort lente de notre métier.

Ainsi, le 6 mai 2025, le SPIP 49 se mobilise pour défendre nos conditions de travail et l'intégrité de nos missions par les actions suivantes :

- Envoi d'un courrier aux parlementaires et à la presse
- Communication aux magistrats et aux personnels de la maison d'arrêt sur cette journée de mobilisation
- Non présence de CPIP en réunions institutionnelles et à la CAP
- Ajout d'un bandeau en signature de mail /réponse automatique « *Face à la dérive ultra sécuritaire et au mépris de nos valeurs professionnelles, les SPIP se mobilisent pour défendre leurs missions et leur vision humaniste de la Justice* ».
- Information à la population pénale des raisons du mouvement
- Port d'un brassard noir
- Affichage des revendications sur la porte du service et en salle d'attente
- Affichage d'un slogan sur le modulaire des bureaux du SPIP MF « R.I.P. 1999 - 2025 »
- Pas d'entretiens hormis « les entretiens arrivants »
- Gestion seulement des urgences en MF

A Angers, le 30 avril 2025, L'intersyndicale CGT/SNEPAP-FSU